AIPR OPERATEUR – Formation RECYCLAGE

Mis à jour le 16 septembre 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Avoir suivi une formation initiale IPR, validée par le QCM du Ministère de la Transition écologique (validité de 5 ans)
Connaître les exigences relatives à la réalisation de travaux à proximité de réseaux au regard du niveau visé Opérateur.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Opérateur : Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton…, suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics. Exécutants de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

Rythme

Session d'examen

Durée en centre

7 heures

Validation

Selon résultat, délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer à son collaborateur l' AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)
Validité : 60 mois

Certification

Non

Objectifs professionnels

SELON LE PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE EDITE PAR LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER, LE GRETA SUD CHAMPAGNE EST AGREE CENTRE D'EXAMEN

Finalités de la formation :
Mettre à niveau ses compétences et ses connaissances en matiére de « travaux à proximité de réseaux »
Réactualiser l'attestation de compétence afférente au niveau attendu : Opérateur.

Objectifs pédagogiques :
Renouvellement de l'attestation de compétences Opérateur
Passer l'examen de Recyclage en optimisant ses chances de réussite au QCM AIPR opérateur

Contenu

Le travail en sécurité & en application des mesures de la Norme NF S 70-003-01 lors de travaux effectués à proximité des réseaux sur les domaines publics ou privés : RAPPEL
Les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrage lors de travaux à proximité des réseaux et les conséquences qui pourraient en résulter
Pour la sécurité des biens et des personnes
Pour la protection de l'environnement
Pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages
Les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement

La procédure DT – DICT et ses applications pratiques : RAPPEL
Les rôles, missions et responsabilités des différents acteurs
L'environnement, le terrain, le marquage, piquetage, les signes avertisseurs et e repérage
Le contexte réglementaire et normatif de la réforme anti-endommagement : prescriptions et recommandations
Les réponses aux DT-DICT et leurs exploitations terrains
Les investigations complémentaires

La prévention des risques et sécurité lors de travaux à proximité des réseaux : RAPPEL
La prévention des risques sur le chantier
La sécurité sur le chantier en cas d'endommagement de réseaux
L'encadrement de la prévention et de la sécurité
Les histoires de chantier.

La technologie de travaux : RAPPEL
Les techniques de travaux
L'adéquation des moyens et de la topographie

La validation :

AIPR OPERATEUR – Formation RECYCLAGE

Modalités d'évaluation

Se munir OBLIGATOIREMENT d'un carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen
L'examen par QCM DT- DICT comporte 40 questions. Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen dans un délais imparti d'1 heure
Score minimal pour réussir à l'examen « opérateur » : 48 points (le score maximal possible étant de 80 points)

Modalités de suivi

La validité de l'AIPR étant de cinq ans, le recyclage est impératif

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

12 participants maximum

Entrée-sortie permanente

Non

Examen QCM

Modalités pédagogiques

Edition d'une convocation avec copie à l'employeur en précisant les dates, lieux, horaires de la session fixée avec mention d'une pièce d'identité obligatoire
Information sur les obligations règlementaires à consulter sur la page suivante : lien où https://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr/gu-presentation/construire-sans-detruire/aipr-et-examen-qcm.html
Attribution d'un ticket unique et personnel

Profil des intervenants

Enseignants de l'Education Nationale

Possibilité d'aménagement du parcours

Non

Méthodes pédagogiques

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues
Mise en application pratique effectuées par chaque stagiaire
Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage

Moyens pédagogiques

Les intervenant ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie
Salle adaptée avec postes informatiques
Supports de formations remis : Livrets récapitulatifs

Durée

Volume gobal : 7 heures Heures d'enseignement : 6 heures Examen QCM : 1 heure

Délais et modalités d'accès

Du 01 janvier au 31 décembre.

Financements possibles

TARIF – MODALITES DE FINANCEMENT
Parcours complet par groupe : 896 €
Parcours complet par stagiaire : 105 €

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

AIPR OPERATEUR – Formation RECYCLAGE

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap : referent.handicap@gretasudchampagne.com
Référent(e) mobilité : referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
  10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)